



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6100101

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/10/2025 11H36 C:026100 I:37365
V/REF : TRV030219025102801
V/Email reçu le Mardi 28/10/2025 a 11H36

SDC.....
C/O SAGI IDL
4 PLACE D'ARMES
74150 RUMILLY

SELON DEVIS N°

IMMEUBLE : MALADIERE
16 RUE DE LA MALADIERE
74540 ST FELIX

Voglsans, le 06 Octobre 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 16 RUE DE LA MALADIERE - CONTACT M. RAINERO (1ER ÉTAGE) - 0674071728 ET
M. POCHON (RDC) - 0665758993

GESTIONNAIRE : MME THOMAS - 07 50596576

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5100060 du 21/10/2025 d un montant de
Donneur d'ordre : Mme F. THOMAS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

SUITE A NOTRE VISITE TECHNIQUE SUR SITE LE 17/10
AFFICHAGE TRAVAUX
AMENE DE L'EQUIPE INTERVENANTE - 2 PERS
OUVERTURE DES GAINES TECHNIQUES
DEGARNISSAGE DE LA DALLE ENTRE LE RDC ET LE 1ER ETAGE
DECONNEXION DES CANALISATIONS
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU TRONCON SUR 1ML EN DESSOUS DE LA DALLE ET 1ML
AU DESSUS
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA CULOTTE
RECONNEXION DES CANALISATIONS DU LOGEMENT
REGARNISSAGE DE LA DALLE
CONTROLE FONCTIONNEMENT ET ETANCHEITE
REPLI

LE 12/11/2025 A 14H00
AFFICHAGE TRAVAUX

LE 14/11/2025 A 09H00
TRAVAUX CONFORMES AU DEVIS
CONTROLE ETANCHEITE ET FONCTIONNEMENT
NETTOYAGE CHANTIER ET REPLI

OBSERVATIONS : SUITE A VOTRE COURRIER, MODIFICATION DE LA FACTURE
CETTE FACTURE ANNULE ET REMPLACE LA FACTURE 5120157



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6100101

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au devis le 14/11	1266,59	1266,59
1,00	Remise a titre commercial %	25,88%	-327,79
TOTAL H.T.			938,80
T.V.A. a 10,00%			93,88
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>1032,68</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN